

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VEROSVRES
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2021
DELIBERATION N° 2021_44**

Afférents au conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 15 novembre 2021
Date d'affichage 03 décembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire.

Présents: Françoise BASSET-MATHIEU, Lionel CABATON, Jean-Didier CHARVET, Danièle DUFOUR, Laurence GUILLOUX, Alain JOLY, Céline KUBIACZYK, Éric MARTIN, Gilles ROUGET, Denise TABOULOT, Séverine THOMAS.

Secrétaire de Séance : Céline KUBIACZYK.

Objet : Tarifs des Locations des Salles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
FIXE les tarifs de location des salles à partir du 1^{er} janvier 2022 :

SALLE COMMUNALE	
Mariage, Banquet, Réception famille de la commune	150 €
Mariage, Banquet, Réception famille de l'extérieur	250 €
Bal privé, thé dansant de la commune ou de l'extérieur	150 €
Autre réunion	45 €
Vin d'honneur	70 €
Manifestation d'une association de la commune	50 €
Manifestation d'une association de l'extérieur	140 €
Manifestation Commerciale	185 €
Assemblée Générale association de la commune	Gratuit
PETITES SALLES	
Réunion	15 €
Repas	100 €
Vin d'honneur (vaisselle comprise)	35 € pour 1 salle 55 € pour 2 salles
Manifestation d'une association de la commune	50 € pour 2 salles
Forfait annuel Association de la commune	180 €
Forfait annuel pour Gymnastique + Danse	100 €
Forfait annuel pour Country	180 €
CHARGES	
Location de la vaisselle	
De 1 à 50 personnes	15 €
De 51 à 100 personnes	20 €
Plus de 100 personnes	25 €
Forfait pour utilisation du gaz	20 €
Fais d'électricité	0.25 € le kW 0.83 € le kW en EJP

Une caution de 50 € sera demandée lors de la réservation d'une salle à un particulier

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits et ont signés les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Eric MARTIN

